

Les journées Wallonnes de l'eau



Une gestion des cours d'eau qui a atteint ses limites

Tous les trois ans, l'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys parcourt les 1 500 km de cours d'eau situés sur le bassin versant de l'Escaut et de la Lys afin de réaliser un diagnostic de leur état général.

● Clothilde Van Brussel

Cette année, les résultats ne sont, pour ainsi dire, pas très réjouissants... Plusieurs aspects ont été relevés par les membres de l'ASBL : la qualité des eaux, la gestion des débits ou encore la problématique autour du changement climatique. Pour le Contrat de rivière, les problèmes rencontrés aujourd'hui sont issus de la gestion historique des cours d'eau telle que nous la connaissons dans nos régions.

Gestion qui a aujourd'hui atteint ses limites... En cause : une approche trop hydraulique des cours d'eau qui visait à assurer avant tout le bon écoulement de l'eau et ne prenait pas en compte le fonctionnement naturel de nos rivières. En résultat, un enfoncement des lits, une perte de la capacité de débordement naturel, des problèmes d'érosion

des berges,... et un manque général de biodiversité. Heureusement, une nouvelle législation sur la gestion des cours d'eau vient d'être mise en place !

L'ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys doit faciliter la mise en œuvre des objectifs fixés par la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE). Cette directive vise le bon état écologique et qualitatif des cours d'eau.

Dans cette optique, trois échéances avaient été fixées : 2015, 2021 et 2027. À ce jour, tout n'est pas encore gagné pour le Contrat de rivière : « *Tout est reporté à 2027. Les objectifs ne sont pas clairement définis et nous sommes conscients que tout reste à faire* », explique Frank Minette, coordinateur au sein de l'association. Le Contrat de rivière fonctionne avec la mise en place de



Le Contrat de rivière Escaut-Lys s'est engagé à atteindre les objectifs visés par la DCE d'ici 2027.

groupes de travail constitués des acteurs de l'eau du territoire (gestionnaires, communes, associations, etc.). Ces groupes de travail vont mettre en place une liste d'actions à réaliser dans les prochaines années afin de se rapprocher des objectifs de la directive-cadre sur l'eau et de la directive inondation mais aussi de ceux qu'ils se seront fixés plus localement. Ces actions seront regroupées dans le Protocole d'Accord du Contrat de rivière. Des grandes lignes sont déjà tracées et l'ASBL entend se concentrer, entre autres, sur les aspects transfrontaliers

et sur la perception des cours d'eau, « *qui est souvent négative* », précise Franck Minette.

Le Contrat de rivière ne souhaite cependant pas rester trop négatif sur le paysage aquatique de la région : « *On a un réel patrimoine lié à l'eau, tant écologique que culturel. Nombreux sont ceux qui sont conscients qu'il s'agit d'un enjeu de développement touristique, écologique, voire même économique. Le défi est de faire travailler tous ces acteurs ensemble. Et ça, c'est notre travail* », conclut le coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys.

Des activités gratuites au fil de l'eau



Lors de ces Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de rivière Escaut-Lys a voulu, entre autres, mettre à l'honneur le travail des passeurs.

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, les Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre organisent ces deux prochaines semaines des activités gratuites. « *Avec nos partenaires, nous avons essayé de proposer un programme qui puisse intéresser tout le monde, du public familial au public plus spécialisé, qui peut ainsi retrouver à la fois des projections de films et des conférences, mais aussi des balades nature ou des spectacles pour les enfants.* » Le programme complet est à découvrir en page 4 de ce

supplément.

Quelques activités peuvent être mises en évidence, comme l'inauguration de la barque du passeur de Kain qui se tiendra ce samedi 16 mars à 11 h. « *Nous avons voulu mettre à l'honneur le travail des passeurs qui officiaient jadis sur l'Escaut. Une ancienne barque de passeur a été remise en état, agrémentée de sculptures de Daniel Barbez, et trônera le long de l'Escaut, non loin de l'écluse de Kain.* » La veille, à Ath, le Contrat de rivière Dendre lancera son programme avec, à 18 h, au

château Brubant, la projection du film « *Rivières perdues* », suivie d'un débat.

Des activités permettront de passer d'agréables moments avec les enfants les mercredis après-midi : le 20 mars, à Lessines, avec le spectacle « *Pompe et Robinet* » et le 27 mars lors d'une balade à la découverte de la réserve naturelle des bassins de Frasnes. De nombreuses autres balades pédestres ou cyclistes inviteront également petits et grands à la découverte de la nature, de la faune et la flore des milieux aquatiques. **P.Den.**

Des radeaux en guise de coup de pouce à la nature

Les espaces verts et le contrat de rivière Dendre unissent leur savoir pour aider la nature des carrières de Maffle à reprendre ses droits.

• Pauline Foucart

Dans le cadre des journées wallonnes de l'eau, le service des Espaces verts, en collaboration avec le comité d'accompagnement des carrières de Maffle (dont le contrat de Rivière Dendre), entend créer des radeaux végétalisés, qui seront placés à proximité des berges dénudées de la carrière de la Dendre et du Congo. « Certaines berges sont complètement désertiques à cause de la pression humaine », indique Virginie Labrique du service des Espaces verts. En été, des visiteurs installent leur campement ou font du feu, ce qui dénude totalement certaines berges. »

Sécuriser le site

Depuis le début du mois de mars, le site des carrières est en chantier : les ouvriers des Espaces verts procèdent à l'entretien de la végétation. « Il y a eu beaucoup de bris à cause des récentes tempêtes », poursuit Virginie Labrique. Nous allons cou-

per les arbres qui sont susceptibles de tomber ; cela nous permettra de créer des barrières naturelles qui délimiteront les zones de quiétude pour la faune et la flore et ainsi éviter que les marcheurs n'investissent tout le site. » D'ici le 30 mars, l'endroit devrait être remis « en ordre » ; les sentiers « officiels » devraient être redéfinis grâce à ces barrières naturelles. « D'un côté, on diminuera le danger. De l'autre, ces barrières nous permettront de créer des habitats et un garde-manger pour les insectes xylophages et les oiseaux cavernicoles qui raffolent des arbres morts. »

Soutenir la nature

Une fois le site remis en état, trois radeaux végétalisés de 8m² seront confectionnés et placés, avec l'aide de l'unité guides des quatre vents et le club de plongée les Otaries. « L'idée des radeaux a été lancée lors d'une réunion du comité d'accompagnement des carrières », explique Co-



Les radeaux seront placés à proximité de cette berge dénudée par la pression humaine.



lette Frist du service des Espaces verts. Le contrat de rivière Dendre a quant à lui apporté toute son expertise. » Pour la confection des radeaux, le service des Espaces verts s'est inspiré de la maison wallonne de la pêche, qui a déjà réalisé ce type de structure. « Les radeaux seront composés de dalles recyclées, fixées entre elles à l'aide de colson. Sous celles-ci, on réalisera un quadrillage de flotteurs où des plantes seront placées de manière à avoir les racines dans l'eau. » Au début, une

cage grillagée protégera les plantes des oiseaux et poules d'eau. « Certains oiseaux nichent dans les végétations semi-aquatiques pour éviter les prédateurs ; la cage évitera que les plantes disparaissent sous le piétinement de ces oiseaux. » Parmi les plantes, on recensera notamment des glyceria maxima, des lythrum salicaria ou encore des iris.

La confection des radeaux se déroule le samedi 30 mars, dans le cadre des journées wallonnes de l'eau.

plongeurs du club des Otaries.

Des activités au choix

D'autres activités sont prévues ce jour-là : balade guidée dans les carrières à la découverte des aspects historiques et naturels du site (14h) ; balade guidée à la découverte des espèces végétales des carrières (15h30) ; nettoyage de printemps, et présence de plusieurs stands d'information et de sensibilisation à la nature. P.F.

► Contrat de rivière Dendre au 0483/043477 ou crdendre@gmail.com



Des radeaux végétalisés ont déjà été placés sur la Sambre.



Creusons pour les tritons !

Ces rares amphibiens affectionnent les mares de nos régions peu boisées. Un vaste projet est entrepris pour augmenter le nombre de leurs habitats.

• Eloïse Speleers

La biodiversité c'est comme le Jenga. En parfait équilibre, cette tour risque de s'effondrer dès qu'un morceau de bois est retiré.

Dans la nature, cette pièce peut être comparée au triton crêté. L'espèce en nette diminution se situe dans les hauteurs de la chaîne alimentaire. Cet amphibien au ventre jaune orangé adore les mares ! Surtout pour se reproduire en ce début de Printemps. Problème : les mares sont des milieux naturellement voués à disparaître. Afin de préserver l'espèce et favoriser la biodiversité, un projet européen nommé LIFE qui s'applique chez nous sous le terme de Belgian Nature Integrated Project prévoit la création de pas moins de 500 mares d'ici fin 2023 ! C'est à ce moment que le Contrat de Rivière Dendre entre

en jeu.

Un hôte plutôt exigeant

Une fois le recensement aérien effectué par Natagora, il faut analyser la taille, la situation et la végétation qu'abritent ces maisons dorées pour les tritons crêtés. Il faut dire que l'hôte n'est pas facile à satisfaire : « Il lui faut des plans d'eau de grande dimension (de 50 à 300 m²), profonds (environ 1 m à 1,40 m au point le plus bas), bien ensoleillés, riches en végétation aquatique et exempts de poissons », explique Julie Goffette, la coordinatrice du Contrat de Rivière. En préservant une espèce aussi exigeante, on sait que nous allons aussi favoriser les espèces dites parapluies comme les libellules, les grenouilles, les crapauds ou encore la flore aquatique. »



Le triton crêté se nourrit de larves d'insectes, de petits crustacés, de mollusques, de vers et de larves d'autres tritons.

L'ADN environnemental : késako ?

Grâce à des nasses posées une nuit dans une mare et au processus d'ADN environnemental – qui consiste à déceler la présence ou absence du triton crêté via les cellules mortes contenues dans un échantillon d'eau –, les tritons ne pourront (presque) plus se cacher ! « On pourra ensuite creuser et restaurer des mares (une berge orientée sud et déva-

sée, par exemple) et créer un maillage écologique », précise Julie. C'est en ce sens qu'un appel aux agriculteurs de la région a été lancé pour recréer des mares dans leurs prairies. Nombreux ont été les retours positifs pour des mares où cohabitent la faune aquatique et le bétail qui s'y abreuve en harmonie. On imagine donc bientôt plus de refuges pour les tritons dorés dans notre région agricole qu'ils apprécient tant ! E.S.

Un crapauduc à la rescousse des batraciens

Les tritons crêtés ne sont pas les seuls à souffrir de la perte de leurs habitats. À Flobeca, nombreux sont les tritons, grenouilles, crapauds et salamandres terrestres qui s'aventurent à travers la route de la Houppie pour rejoindre leur mare de reproduction. Cette migration printanière rime avec hécatombe meurtrière par les automobilistes non conscients de l'importance des batraciens dans

notre équilibre écologique. « En plus d'être cruel, le fait d'écraser les batraciens, dont nombreuses espèces sont en diminution, risque de bouleverser la chaîne alimentaire », explique Christine Everaerts, présidente des Guides Nature des Collines. Sans batracien, pas de héron, ni de libellules dont les larves sont des grands prédateurs des bébés batraciens ! C'est pourquoi en mars et avril, des bénévoles aident

chaque nuit les batraciens à traverser cette dangereuse route. « Nous installons des barrières pour les ramasser derrière celles-ci. Il arrive que nous fassions traverser jusqu'à 10 000 batraciens en une nuit, souligne la docteure persuadée du lien indéniable entre la santé des hommes et celle de l'environnement. Cependant, nous nous mettons nous-même en danger. » C'est de là que vient l'idée d'un crapauduc : un passage souterrain pour sauver un maximum de ces espèces. Ce tunnel fait partie d'un projet INTERREG nommé Salamandra et est financé par la commune de Flobeca. D'une valeur de 30 000 €, il devrait voir le jour pour la migration de 2020. Le crapauduc n'arrêtera pas l'action des bénévoles. Cependant, cela réduira la dangerosité du travail mais aussi, et surtout l'hécatombe que subissent les batraciens chaque année. E.S.



Les batraciens s'orientent grâce à la lumière des astres. Il est important pour le crapauduc d'avoir quelques ouvertures sur son dessus.

Levez le pied, les batraciens migrent !

Pour limiter la perte des batraciens, quelques conseils :

- 30 km/h maximum aux endroits à risques.
- Ne pas rouler dans les flaques, ni même à vélo ou moto.
- Avoir conscience des dégâts et aider les bénévoles.
- Ne pas combler les mares et en créer des nouvelles.
- Comprendre que « la disparition des mares est induite par la pléthore des routes créées ces dernières années ».

Vous pouvez également participer à des balades guidées et consciencieuses le 16 mars à 18h à la Cabane Sylvie à Flobeca, le 31 mars à 14h30 au pied de la Basilique de Bonsecours et le 12 mai à 14h à partir du Hof Ter Guchten à Renaix.



Toutes les activités gratuites !

Escaut-Lys

Inauguration barque du passeur de Kain

16 mars à 11 h

Une ancienne barque de passeur a été remise en état et trônera le long de l'Escaut non loin de l'écluse de Kain.

> Rue de l'écluse
069/444561 - 0471/844617

Projet Salamandra

16 mars à 18 h

Les batraciens à Flobecq : découverte nocturne de La Houppes, et du projet Interreg « Salamandra ». Cabane Sylvie à La Houppes à Flobecq.

> Guides nature des collines
0478/348144

À la rencontre des amphibiens à Ploegsteert

17 mars à 14 h

Découverte des lieux fréquentés par les amphibiens et ensuite opération batraciens du chemin de la Blanche. Parcours de 6, 12, 20 et 30 km. Parking de la réserve naturelle de Ploegsteert.

> Eco vie en collaboration avec la PCDN de Comines-Warneton et Lys-nature 056/337213

Marche des jonquilles

17 mars, 7-14h et 14 à 16h

La marche traverse les pépinières de Brunehaut, les bois et la forêt de Howardries. Parcours de 6, 12, 20 et 30 km. Mont Marche Tournai.

> Frédéric Dupuche 0498/40 1840

Balade à vélo

17 mars de 10 à 14h

Au départ de l'office du tourisme de Belœil, partez (re)découvrir le Ravel 4, le long du canal Ath Blaton.

> Office du tourisme de Belœil
069/689516

Réserve de Wadelincourt

17 mars

Matinée printanière dans la réserve naturelle. CNB Section Hellébore.

> Inscription obligatoire Didier Pepin
au 0498/905022

Initiation identification des syrphes communs

20 mars à 19 h

Maison du parc des plaines de l'Escaut à Bon-Secours. CNB Section Tournaisis.

> Inscription obligatoire
bgauquie@pnpe.be

« Parc bleu » de l'Eurométropole

22 mars à 14 h

Prenez connaissance des projets menés dans le cadre du « Parc Bleu » de l'Eurométropole. Loci Tournai, rue de Glatenier, 6 à Tournai.

Atelier d'écriture : « Wallonie, terre d'eau »

23 mars à 14 h à 16 h

Venez partager l'aventure de l'écriture et couchez sur le papier vos histoires d'eau en bonne compagnie. À la maison de Léaucourt, chemin des Étangs, 12 A à Pecq.

> Écrivains publics de Wapi
0472/453300

Opération rivière propre

24 mars à 9 h

Départ à la maison de Léaucourt, Chemin des Étangs, 12A à Pecq. ASBL Pecq.

Visite des bassins de Frasnes

27 mars de 14 à 16h30

Porte ouverte des « Mercredis après-midi c'est dehors » : visite des bassins de Frasnes. Parking de la bibliothèque de Frasnes. Parc naturel du Pays des Collines.

> Réservation obligatoire avant
20 mars 068/544603

Découverte de la mare et de ses habitants

27 mars de 14 à 17 h

Au CRIE d'Harchies - Chemin des Préaux, 5.

> Inscriptions au CRIE 069/581172

Conférence à Tournai

27 mars à 19 h30

Conférence sur les fréquents parasites des plantes dans les jardins et vergers ainsi que les divers moyens de lutte. CNB Section Tournaisis IPES, Boulevard Léopold 92/b à Tournai.

> Inscription obligatoire
bgauquie@pnpe.be

Projet Salamandra

31 mars à 14 h30

Un couloir écologique pour les batraciens dans le bois de Bon-Secours. Parking au pied de la Basilique de Bon-Secours. Guides nature des collines.

> 0033/632520706

Vezone pour un village plus propre

31 mars à 9 h

Église de Vezone.
> Vezone Accueille 0472/336869

Dendre

Ath

15 mars à 18h

Projection du film « Rivières perdues » et débat. Château Burbant, rue du Gouvernement.

> Réservation obligatoire
jusqu'au 14 mars 0483/043477

À la découverte des carrières de Maffle

30 mars de 14 à 17h

Six activités simultanées au choix :
1. À la découverte de l'histoire et de la biodiversité des carrières ;
2. Découverte des espèces végétales des carrières ;
3. Fabrication de radeaux végétalisés ;
4. Stand d'information et de sensibilisation à la pêche ;
5. Grand nettoyage de printemps ;
6. Découverte de la biodiversité du monde aquatique.

Brugelette

Balade nature au fil de la Dendre orientale

24 mars de 9 h à 12h30

> Réservation avant le 17 mars
benedict_elegros@hotmail.com

Chièvres

Visite de la station d'épuration

30 mars à 10 h

> Réservation avant le 26 mars
(Places limitées) : 069/845988

Ellezelles

Conférence : épuration des eaux usées en zone d'assainissement autonome

18 mars à 19 h

Hôtel de Ville d'Ellezelles.

> Contrat Rivière Dendre
au 0483/043477 (478)

Visite du Moulin du Tordoir

23 et 24 mars à 14 h

Vert Marais, 5 à Wodecq.
> 0494/544982

Enghien

Ruisseau des champs, source de biodiversité, balade guidée

17 mars à 14 h

Ancienne gare au choix :
> Michel Faucq 02/3956966

Ruisseaux et Moulins, balade guidée

31 mars à 14 h

Place de Marcq.
> Philip Devleminck 02/3956152

Lessines

Spectacle « Pompe et robinet »

20 mars à 15h

Spectacle familial (6 à 12 ans) Centre culturel René Magritte.
> Réservation jusqu'au 19 mars
Centre culturel R. 068/250600

Lessines au fil de l'eau, balade guidée

24 mars à 14h

Grand-Place de Lessines.
> Réservation jusqu'au 21 mars,
Gérard Thèves 054/589812

La Marcq : son cours d'eau, ses méandres, balade guidée

31 mars à 9h (heure d'été)

Centre d'accueil de la réserve naturelle Prés Rosières (Bourengh 57 à Deux-Acren).
> Godfried Merlevede 068/300107

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et L'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys ASBL

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



CONTRATS DE
RIVIERE
DE WALLONIE

l'avenir

Contrat Rivière Dendre ASBL

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Ellezelles, Lessines et Silly.